



Motion

LAMETA, Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée

Après avoir pris connaissance du passage en FRE de fermeture du LAMETA (Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée, UMR5474) récemment décidé par la direction de l'InSHS du fait de son « incapacité à conduire un pilotage efficace du projet scientifique validé par l'InSHS », la Section 37 regrette d'avoir été placée devant le fait accompli. Par ailleurs, actant le caractère irrévocable de la décision et ne disposant pas d'éléments suffisants, la Section 37 ne se prononce pas sur le fond. La Section 37 appelle l'InSHS à faire preuve de la plus grande vigilance dans le reclassement en cours des agents CNRS du LAMETA.

Claude DIEBOLT
Président de la section 37

Motion adoptée le 23/02/2017
16 votants : 16 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

M. Alain FUCHS, Président du CNRS
Mme Anne PEYROCHE, Directrice générale déléguée à la science
M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil Scientifique
M. Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales
M. Hippolyte D'ALBIS, Directeur Adjoint Scientifique de la Section 37
M. Olivier COUTARD, Président de la Conférence des Présidents du Comité National
Mme Cécile MICHEL, Présidente du CSI InSHS
M. Philippe AUGE, Président de l'université de Montpellier
Mme Ghislaine GIBELLO, Déléguée régionale Languedoc-Roussillon
M. Brice MAGDALOU, Directeur du LAMETA
Mme Marie-Claude LABASTIE, Secrétaire générale du Comité National